

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

**DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE CHANVRE
PÔLE TERRITORIAL DE L'ALBIGOIS ET DES BASTIDES**

⇒ Fiche synthèse phase 1

Décembre 2023



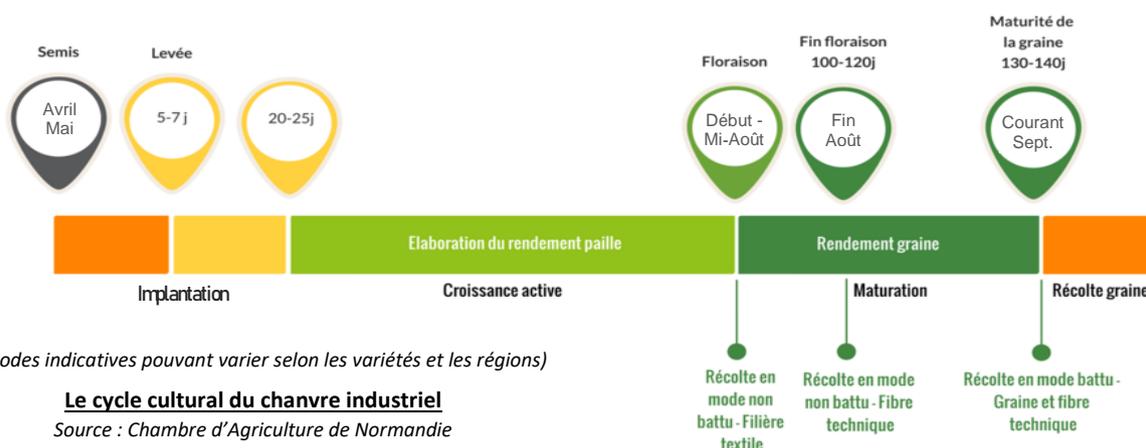
Les atouts agronomiques de la culture du chanvre

- Culture intéressante en intégration dans la rotation des cultures (=> laisse un sol sain et propre pour la culture suivante)
- Peu exigeante en eau (système racinaire profond et pivotant)
- Ne nécessite pas d'herbicide si l'implantation est réussie
- Bonnes résistances aux maladies et ravageurs (pas de traitement nécessaire)
- Réservoir de biodiversité



Les points de vigilance

- Des rendements variables et pouvant être pénalisés par les conditions climatiques
- Un délai de 5 à 7 ans entre deux cultures de chanvre sur la même parcelle
- Nécessité de s'assurer de l'accompagnement technique, prioritairement sur les étapes clés (implantation, récolte, rouissage)
- Un travail important à prévoir au moment de la récolte et la nécessité parfois de s'équiper d'outils spécifiques
- Des débouchés à sécuriser en amont (rentabilité économique à surveiller)



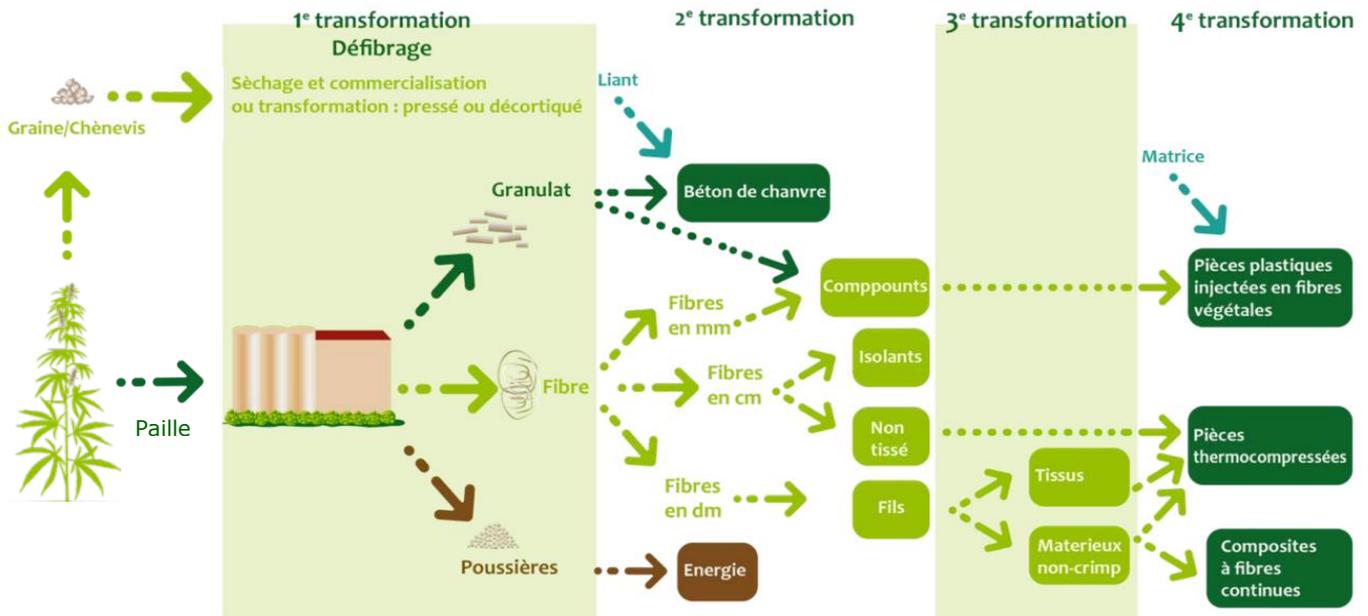
PAC

- Aide couplée végétale à la production de chanvre
- Uniquement pour la fibre ou la graine (pas de CBD)
- Obligation de contractualisation avec une entreprise de transformation
- Des exigences dans la rotation des cultures pouvant bénéficier à l'intégration du chanvre dans les assolements

Un cadre réglementaire strict en cours de consolidation

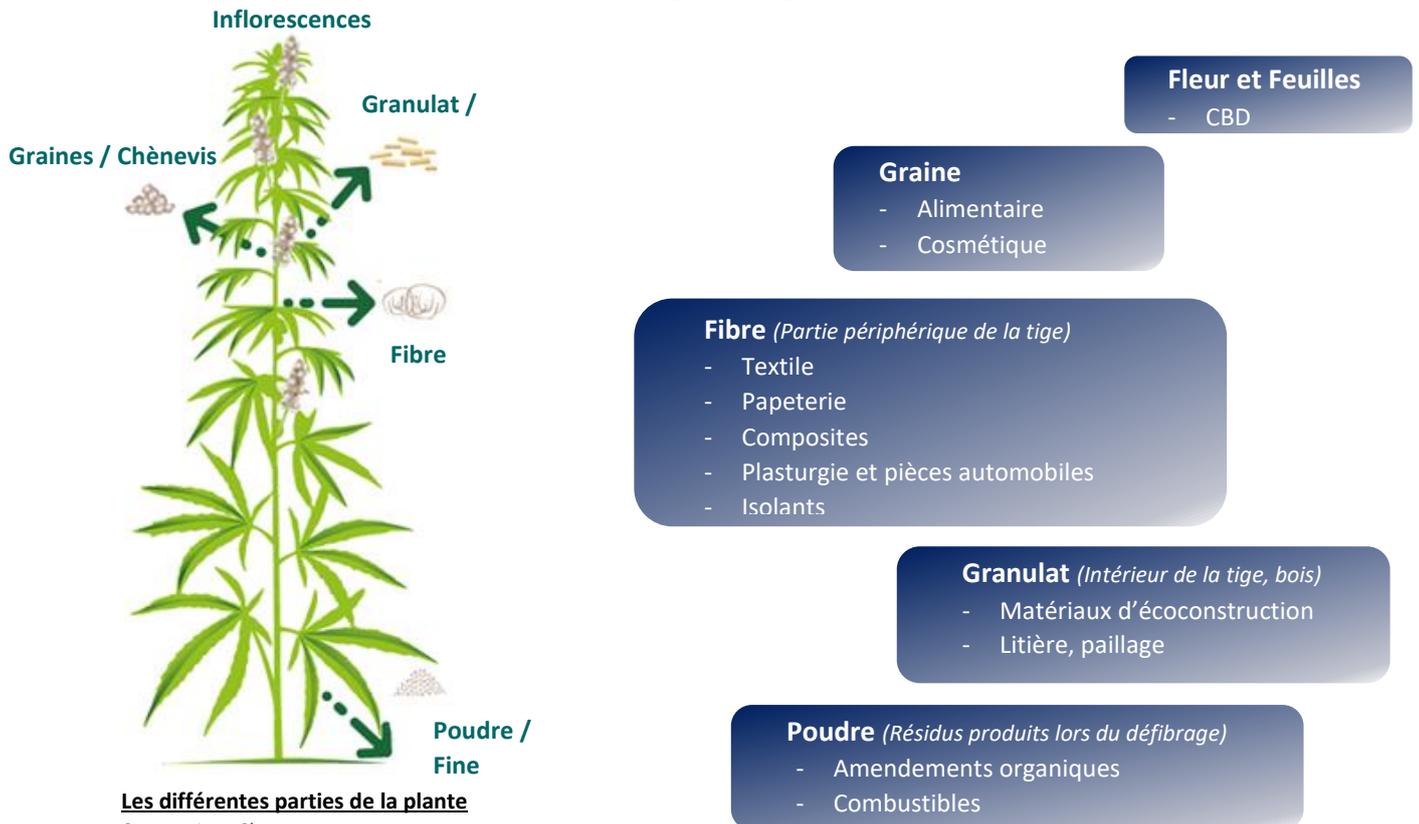
- Soumis aux réglementations françaises et européennes
- Des semences tracées et obligatoirement inscrites au catalogue européen
- Une teneur en THC contrôlée et limitée à 0,3%
- De nouvelles autorisations récentes : commercialisation des fleurs et feuilles sous toutes leurs formes

Plusieurs étapes de transformation sont nécessaires



Source : InterChanvre

De multiples possibilités de valorisation !



Le territoire du PTAB et la culture du chanvre

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Un intérêt écologique et de multiples possibilités de débouchés (toutes les parties de la plante valorisables dans différents secteurs) Des sols aux potentialités agronomiques pouvant convenir à la culture du chanvre Des collectivités et des acteurs de territoire engagés dans la transition écologique, soucieux de valoriser les ressources locales et enclins à soutenir les initiatives du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Une rentabilité économique pas toujours au rendez-vous selon les rendements et les filières de l'aval Des zones du territoire moins propices à l'implantation Des contraintes logistiques à prendre en compte (éloignement entre les parcelles de production et les usines de défibrage existantes) Peu de surfaces cultivées actuellement sur le département
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Des acteurs de l'aval, représentants de différentes filières (textile, bâtiment) présents sur le territoire Des initiatives de structuration de filières en cours de développement dans les départements voisins Des outils de défibrage en installation sur la région Des opérateurs régionaux en recherche de nouveaux producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Le changement climatique (multiplication des périodes de sécheresse notamment) pouvant compromettre les récoltes Des débouchés finaux non encore sécurisés (peu de visibilité sur la fiabilité et la pérennité des marchés) Une plante aux arguments agronomiques et écologiques réels mais à ne pas idéaliser



Environ **30 ha** de chanvre cultivés sur le Tarn (déclarations PAC 2022)
dont **2 ha** sur le territoire du PTAB

Des développements possibles particulièrement sur certaines zones du territoire

Des acteurs de l'aval et des projets en cours de développement à proximité du territoire !

⇒ Une opportunité à saisir ?

⇒ Une filière à développer et à structurer ?

